



INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

NOTE D'ANALYSE TRIMESTRIELLE

PREMIER TRIMESTRE 2025

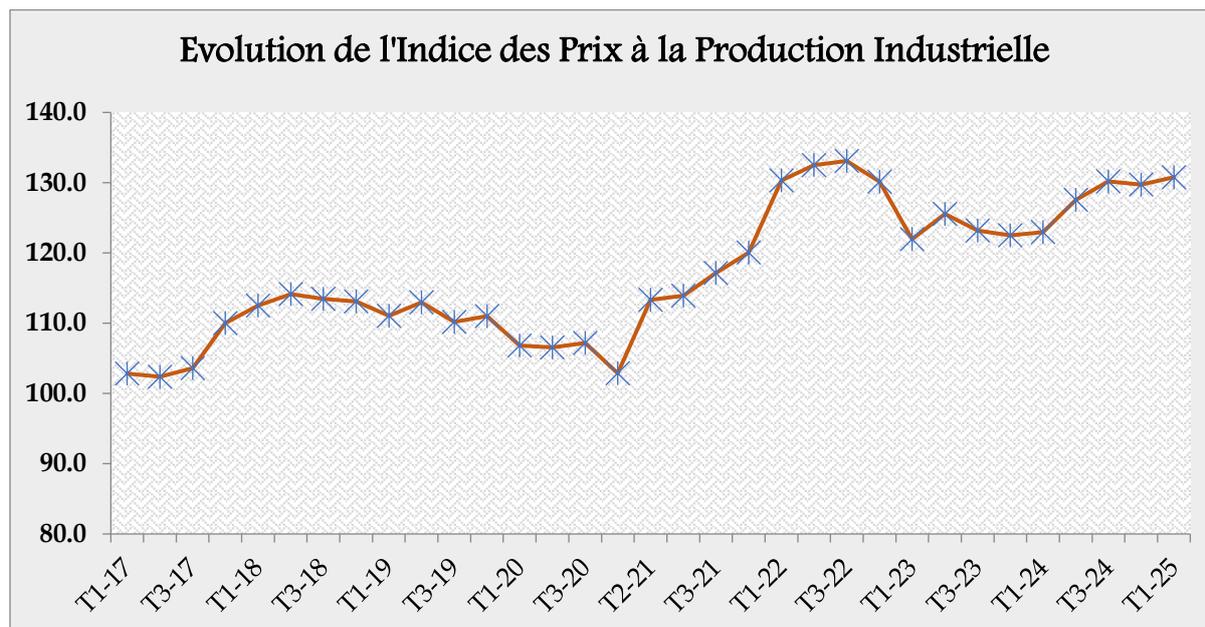
ANALYSE D'ENSEMBLE

Légère hausse des prix à la production industrielle au 1^{er} trimestre 2025

L'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) du 1^{er} trimestre 2025 a enregistré une légère hausse de 0,8% en comparaison au 4^e trimestre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la progression des prix dans l'industrie manufacturière (+1,6%) et plus particulièrement dans l'agroalimentaire (+4,0 %) et les industries métallurgiques (+5,3 %).

Cependant, certaines branches ont connu des baisses de prix, notamment l'industrie chimique, pharmaceutique et plastique (-2,8 %), la fabrication de papier et imprimerie (-3%) et l'industrie extractive (-1,5%).

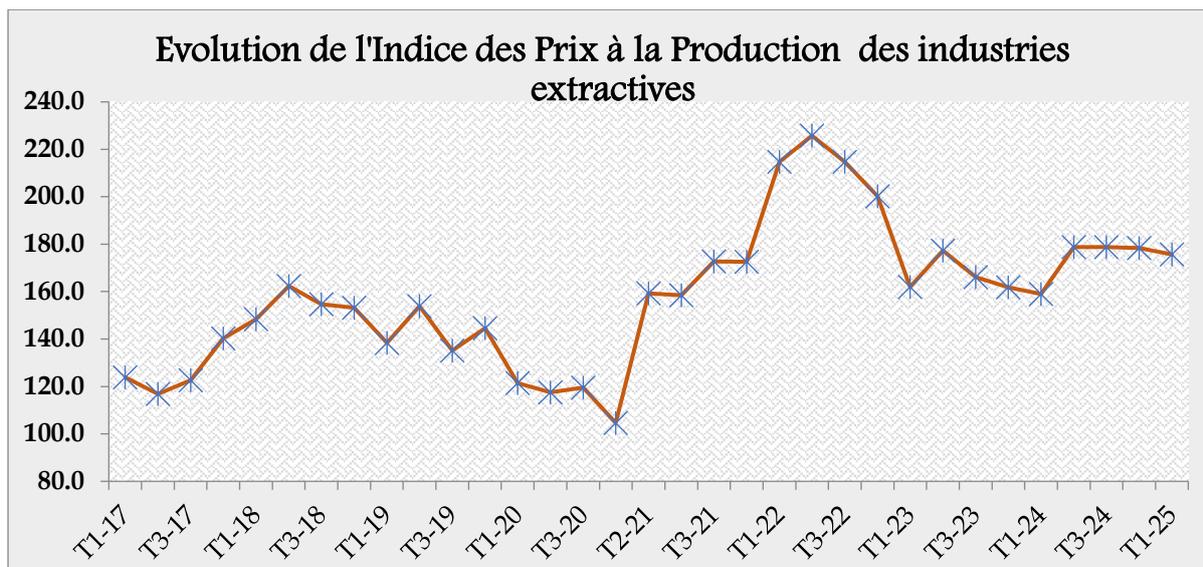
Par rapport au premier trimestre 2024, c'est-à-dire en glissement annuel, l'évolution des prix à la production industrielle enregistre une hausse substantielle de 6,3%.



ANALYSE SECTORIELLE :

Hausse des prix à la production dans les industries extractives

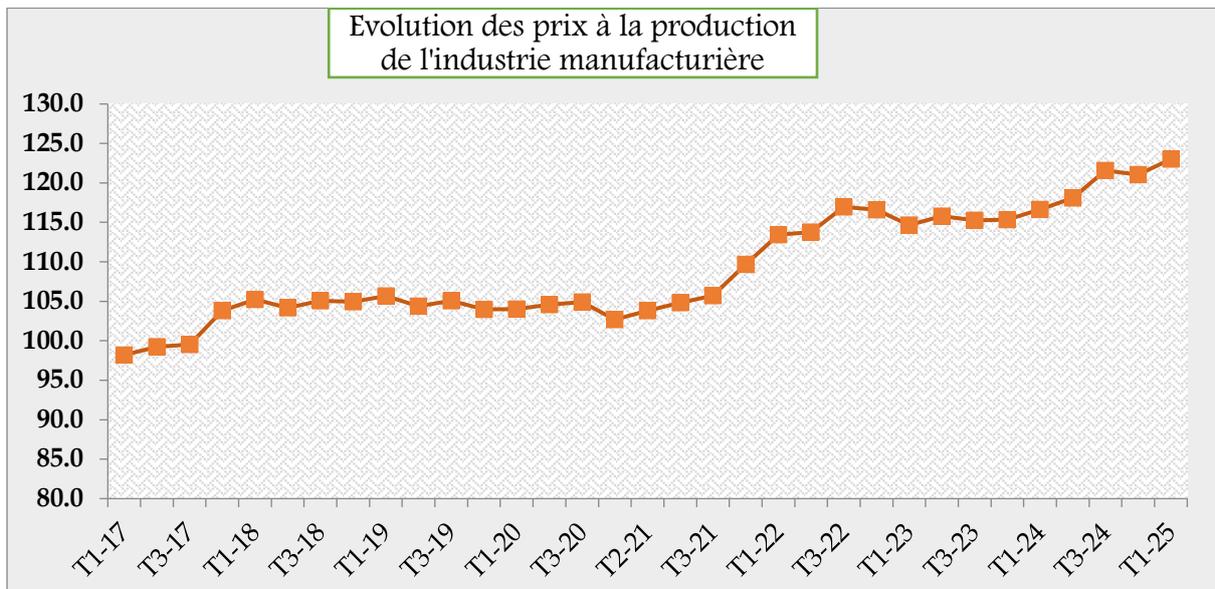
Au premier trimestre 2025, les prix à la production dans les industries extractives, notamment l'extraction des hydrocarbures, ont connu une légère baisse de 1,5% par rapport au trimestre précédent. Toutefois, une analyse en glissement annuel révèle une image différente : les prix à la production dans ces mêmes activités d'extraction ont affiché une hausse substantielle de 10,5% par rapport au premier trimestre 2025.



Hausse des prix de production dans l'industrie manufacturière

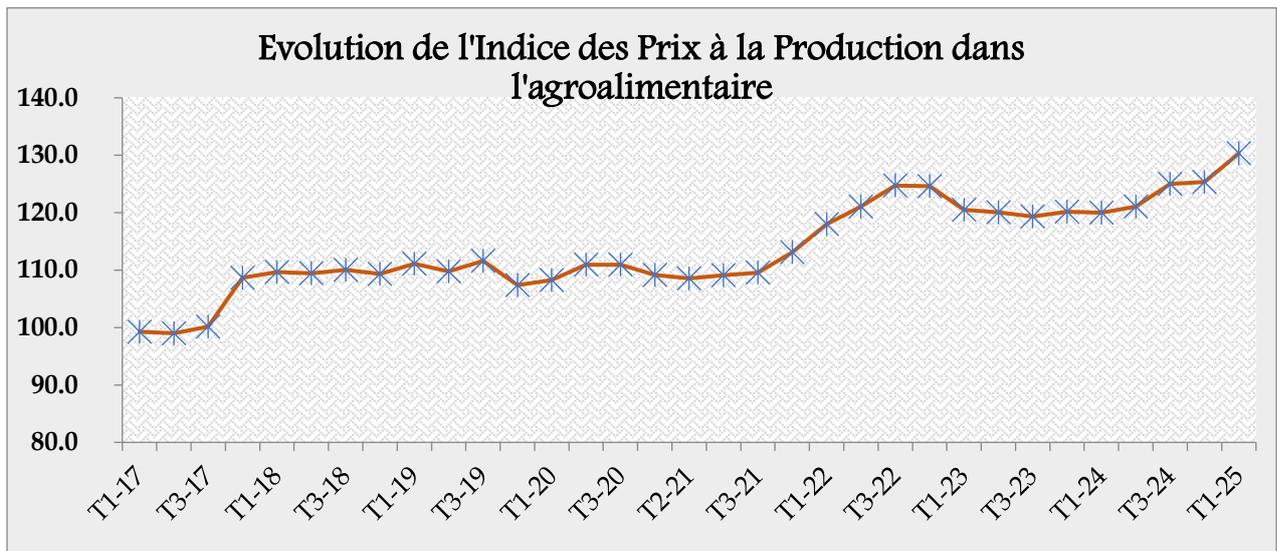
Par rapport au 4^e trimestre 2024, l'indice des prix de production dans l'industrie manufacturière enregistre une hausse de 1,6% au premier trimestre 2025. Les branches d'activités les plus concernées par cette hausse l'industrie agroalimentaire et l'industrie métallurgique qui enregistrent respectivement les taux de croissance de 4% et 5,3%. Cette persistance de la croissance des prix à la production dans le secteur manufacturier souligne la présence de facteurs inflationnistes soutenus au cours de cette période.

Il convient également de relever que l'évolution des prix de l'activité manufacturière par rapport au même trimestre en 2024, est marquée par une hausse de 5,5%.



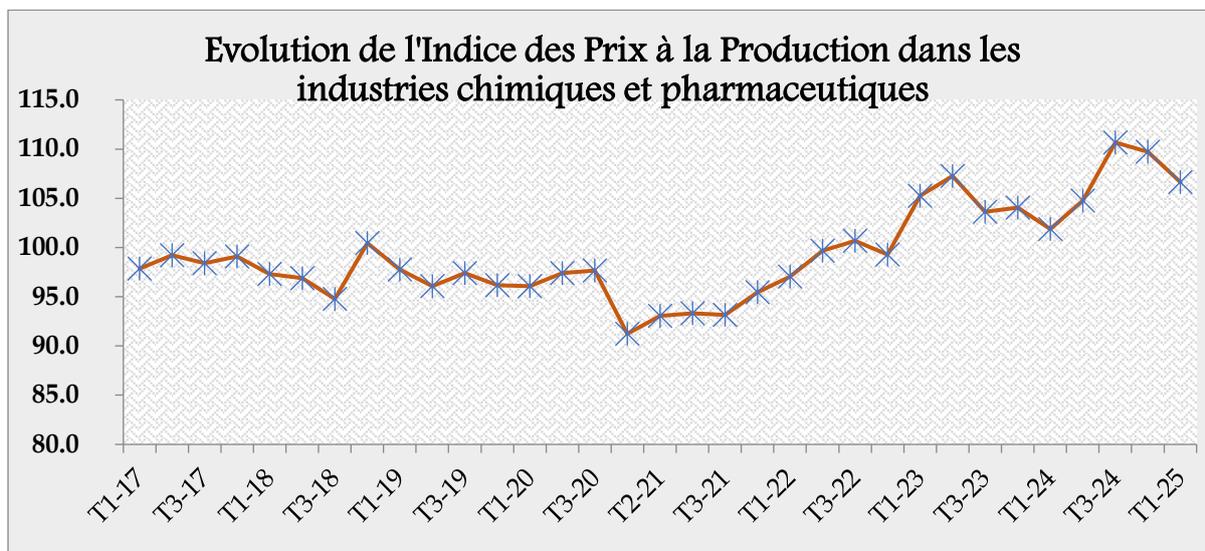
Hausse des prix de production dans l'industrie agroalimentaire

Par rapport au quatrième trimestre 2024, les prix à la production dans l'industrie agroalimentaire ont enregistré une hausse de 4% au premier trimestre 2025. Cette hausse est de 8,6% en glissement annuel.



Hausse des prix à la production dans les industries chimiques, pharmaceutiques et plastiques

Au premier trimestre 2025, les prix à la production dans les industries chimiques et pharmaceutiques, notamment les produits cosmétiques, ont enregistré une baisse de 3% par rapport au quatrième trimestre 2024.



En conclusion, le premier trimestre 2025 a été marqué par une légère hausse des prix à la production industrielle de 0,8% par rapport au quatrième trimestre 2024. Cette hausse, bien que tirée principalement par les industries métallurgiques et de l'agroalimentaire, et malgré des baisses dans certains secteurs comme l'industrie chimique, indique une pression inflationniste croissante au niveau de la production. La conséquence possible de ce renchérissement des prix à la production est une répercussion sur les prix payés par les consommateurs finaux.

Tableau 1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2016

	Activités	T4-22	T1-23	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	T3-24	T3-24	T1-25	Glissement annuel	Glissement trimestriel
INDUSTRIES EXTRACTIVES		200,1	181,3	177,3	166,1	161,9	159,0	178,8	178,8	178,4	175,7	10.5%	-1.5%
	EXTRACTION D'HYDROCARBURES	200,1	181,3	177,3	166,1	161,9	159,0	178,8	178,8	178,4	175,7	10.5%	-1.5%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES		116,6	115,7	115,8	115,3	115,3	116,8	118,1	121,6	121,0	123,0	5.5%	1.6%
	AGRO ALIMENTAIRE	124,6	120,5	120,0	119,3	120,2	120,0	121,1	125,0	125,4	130,3	8.6%	4.0%
	INDUSTRIES TEXTILES	108,5	108,5	118,3	117,6	118,0	118,3	118,8	119,0	119,0	118,6	0.3%	-0.3%
	TRAVAIL DU CUIR ; FABRICATION D'ARTICLES DE VOYAGE ET DE CHAUSSURES	107,4	107,4	107,4	107,4	107,4	114,0	124,5	128,2	128,2	128,2	12.5%	0.0%
	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS HORS MEUBLES	115,7	115,8	120,4	122,8	122,9	130,4	134,8	138,9	133,9	133,4	2.3%	-0.4%
	FABRICATION DU PAPIER ET DU CARTON, IMPRIMERIE	139,2	145,9	134,1	134,1	130,3	134,2	143,6	173,8	173,6	168,3	25.4%	-3.0%
	RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	117,2	121,8	92,4	92,4	92,4	96,1	92,4	92,4	92,4	92,4	0.0%	0.0%
	FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES ET PLASTIQUES	99,3	105,2	107,3	103,6	104,1	101,9	104,8	110,7	109,7	106,6	4.7%	-2.8%
	FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	113,1	113,1	112,0	112,0	110,4	110,4	112,0	112,0	112,0	112,0	1.5%	0.0%
	MÉTALLURGIE ET FABRICATION D'OUVRAGES EN MÉTAUX	123,5	121,2	120,9	117,3	118,5	121,6	116,5	117,9	117,9	124,1	2.1%	5.3%
	FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	84,5	84,5	84,5	84,5	80,9	80,9	80,9	80,9	80,9	80,9	0.0%	0.0%
	CONSTRUCTION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	129,9	138,4	129,9	129,7	129,7	129,7	129,7	129,7	129,7	129,7	0.0%	0.0%
	FABRICATION DE MEUBLES ET AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES NCA	87,3	90,6	88,9	87,0	83,7	83,7	83,7	83,7	85,5	84,8	1.3%	-0.8%
INDUSTRIES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ ET D'EAU		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0%	0.0%
	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0%	0.0%
INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES		101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	102,1	102,5	1.3%	0.4%
	CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU, COLLECTE, TRAITEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS ; RECUPERATION	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	102,1	102,5	1.3%	0.4%
ENSEMBLE INDUSTRIE		130,1	126,2	125,5	123,2	122,5	123,1	127,5	130,2	129,7	130,8	6.3%	0.8%

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour enrichir son dispositif de suivi de la conjoncture économique et s'arrimer aux recommandations internationales en matière de production des statistiques d'entreprises, l'INS a entrepris depuis 2014 les travaux d'élaboration de l'IPPI. Ces premiers travaux ont permis d'élaborer le document de méthodologie et les questionnaires en s'appuyant les principales orientations du FMI sur le champ, la périodicité, la méthode de collecte et le calcul des indices. La Mission d'assistance technique d'AFRITAT permis d'affiner ces documents techniques qui ont servi de documents de travail lors de l'enquête d'identification organisée entre juin et septembre 2015 et, qui a permis de collecter les informations nécessaires auprès d'environ 150 entreprises.

Par la suite, les données collectées ont été saisies et exploitées à l'effet de constituer la base de sondage de l'IPPI sur laquelle porte la sélection des séries témoins pour le suivi de l'IPPI. En Avril 2017, les données relatives aux prix de base (2016) ainsi que ceux du premier trimestre 2017 ont été collectés. Depuis lors, ces données sont régulièrement collectées à une fréquence trimestrielle lors des différentes enquêtes de suivi.

La publication de la présente note intervient après une série des travaux engagés dans le cadre de la mise en place de l'indice. Elle décrit l'évolution globale des prix en mettant en exergue les branches d'activité qui y ont contribué de manière significative. Les analyses sont également déclinées par secteur suivant certains regroupements des branches.

Champ couvert

L'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) mesure l'évolution des prix des transactions de biens industriels produits à l'intérieur du territoire économique du Cameroun. Il s'agit des prix départ usine payée aux producteurs, hors taxes et subventions, et hors marge de transport. L'IPPI se rapporte au secteur secondaire et prend en compte les sections suivantes de la Nomenclature des Activités des Etats membres d'Afristat (NAEMA rév 1) B : Industries extractives ; C : activités de fabrication ; D : Production et distribution d'électricité et de gaz ; E : production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution.

Échantillon

L'échantillon de l'IPPI est constitué de 103 entreprises couvrant 328 produits-entreprise, 177 gammes, 48 classes d'activité, 38 groupes et 24 divisions. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble du secteur industriel et a été sélectionné suivant la méthode de cut-off, de manière à couvrir environ 80% de du chiffre d'affaires de chaque division.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de gamme, classes, groupe, divisions, divisions regroupées, types d'industrie et à l'IPPI global. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base (2016). Les indices gammes sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base). L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de divisions précédents relatifs aux différentes divisions industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale issue de la comptabilité nationale. L'indice du trimestre est la moyenne des indices mensuels.

Équipe de rédaction



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

Directeur Général : TEDOU Joseph

Directeur Général Adjoint : SHE ETOUNDI Guy Benjamin

Chef de Département des Statistiques d'Entreprises : AMOUGOU René Aymar Bertrand

Chef de la Division des Statistiques des secteurs Productifs : FOKOU FOPI Serges

**Equipe d'élaboration et de rédaction : METANGMO Janvier, DJIDAWO DIFFO Ninon Victor,
OUAMBA TAGNA Alain**